

Note Méthodologique : Compartimentage à Casablanca

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Sécuriser les bâtiments industriels, commerciaux, résidentiels à Casablanca contre l'incendie.
- Assurer la conformité au code du travail marocain et aux normes locales de sécurité incendie.
- Limiter la propagation du feu et des fumées par un découpage des espaces.
- Accompagner les entreprises avec une stratégie adaptée à leur environnement.
- Mobiliser une expertise rigoureuse et opérationnelle sur le terrain.

Point clé : Une visite sur site est indispensable pour observer les conditions réelles et compléter l'analyse documentaire.

Objectifs de la mission

- Créer des zones étanches pour freiner la propagation du feu et des fumées.
- Protéger les personnes et les biens, et réduire l'ampleur des sinistres.
- Garantir la conformité réglementaire au Maroc.
- Faciliter le désenfumage et l'intégration au SSI.
- Améliorer l'organisation des évacuations et des interventions d'urgence.

Périmètre / livrables attendus

- Entreprises de Casablanca: industrie manufacturière, BTP, logistique, commerce de détail, ERP.
- Sites variés: zones industrielles (ex. Sidi Bernoussi), plateformes logistiques (Tit Mellil), infrastructures portuaires.
- Rapport d'identification des risques (diagnostic initial).
- Relevé de conformité réglementaire (plans, procédures, normes locales).
- Plan d'action détaillé avec priorités et cahier des charges éventuel.
- Rapports de suivi périodiques et bilan final.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Analyse des installations, activités et infrastructures techniques.
- Identification des points sensibles et des zones à compartimenter.

- Livrable: rapport diagnostic des risques.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des plans, procédures et textes applicables à Casablanca et au Maroc.
- Vérification de la conformité: compartimentage, coupe-feu, désenfumage, SSI.
- Livrable: relevé de conformité réglementaire.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Élaboration d'un plan d'action priorisé pour la mise en conformité et l'amélioration de la sécurité.
- Production d'un cahier des charges pour les travaux et adaptations SSI si nécessaires.
- Livrable: plan d'action détaillé.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Appui à la mise en œuvre (interne ou prestataires), contrôle des interventions.
- Reporting périodique, coordination des équipes, assistance lors des visites des autorités.
- Livrables: rapports périodiques et bilan final.

Planning / durée / jalons

La durée varie de quelques semaines à plusieurs mois selon la taille et la complexité des sites; interventions sur site et/ou à distance.

Phase	Durée indicative	Jalon / livrable
Diagnostic initial	1 à 2 semaines	Rapport d'identification des risques
Analyse documentaire	1 semaine	Relevé de conformité réglementaire
Recommandations	2 semaines	Plan d'action détaillé (+ cahier des charges)
Suivi et accompagnement	Durée variable	Rapports périodiques et bilan final

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans architecturaux à jour.
- Rapports et procédures de sécurité incendie existants.
- Historiques d'incidents pertinents.
- Textes réglementaires applicables à Casablanca et au Maroc.
- Disponibilité des informations et des équipes (QHSE, maintenance, exploitation).
- Accès au site pour la visite de diagnostic (sur site requis).

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Validation du plan d'action après diagnostic et analyse réglementaire.
- Reporting périodique durant la mise en œuvre.

- Contrôle des interventions et coordination avec les équipes de terrain.
- Assistance lors des visites de contrôle des autorités compétentes.
- Suivi continu: visites de contrôle et gestion corrective si nécessaire.
- Format d'intervention flexible: sur site et/ou à distance selon les phases.

CABINET SST - www.cabinet-sst.com - info@cabinet-sst.com